

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de
SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10
Dont pouvoirs : 1

L'an **deux mil vingt cinq, le trois mars, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Date de la convocation : **12/02/2025**
Date d'affichage : **04/03/2025**

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, Mme Anne-Marie CARDON, M. Thierry SAULIERE, M. Pierre GALLET, Mme Christèle NEYRAT, Mme Nicole LACHAUD, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : Mme Anne-Catherine BALLAND.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Anne-Catherine BALLAND en faveur de Mme Nicole LACHAUD.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 9

Secrétaire : M. Pierre GALLET.

MA-DEL-2025-009 OBJET : VALIDATION CA ET CG BUDGET 16800-2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Anne-Marie CARDON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Jean-François AUTEFORT, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

Compte Administratif BP-16800

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<i>Compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	0,00	136 160,39	0,00	143 663,29	0,00	279 823,68
Opérations de l'exercice	166 609,71	249 553,63	44 340,89	109 290,64	210 950,60	358 844,27
Totaux	166 609,71	385 714,02	44 340,89	252 953,93	210 950,60	638 667,95
Résultats de clôture	0,00	219 104,31	0,00	208 613,04	0,00	427 717,35
Restes à réaliser			60 590,00	11 105,00	60 590,00	11 105,00
Totaux cumulés	166 609,71	385 714,02	104 930,89	264 058,93	271 540,60	649 772,95
Résultats définitifs	0,00	219 104,31	0,00	159 128,04	0,00	378 232,35

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion dressé par le Comptable du SGC de Sarlat, sans observation ni réserve.

Certifiée exécutoire après transmission à
la Sous-préfecture de SARLAT et publication
par voie d'affichage le 04/03/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François AUTEFORT

